

2.1

COLLOQUE

« Les femmes d'aujourd'hui dans le monde de demain »

CONTEXTE

Le CIFE (Club International des Femmes Entrepreneurs), en partenariat avec la CLEF (Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes) et Women In Business organise le jeudi 17 mars 2011, de 14h à 19h, un colloque intitulé « Les femmes d'aujourd'hui dans le monde de demain », au siège social de la Banque Populaire à Balma.

Créé en 2004, ce club a pour objectif de rompre l'isolement des femmes entrepreneurs. Pour cela, il organise mensuellement des diners-débats, des conférences, des ateliers de formation autour de problématiques utiles à ses adhérentes.

ENJEU

L'objectif de ce colloque est de fédérer les divers organismes (associations, clubs, comités etc.) et personnes qui œuvrent autour de l'égalité professionnelle des femmes et de créer une dynamique locale, voire nationale. Le thème a été délibérément choisi afin d'ouvrir les débats sur les facteurs de progrès : quels sont, aujourd'hui, l'état actuel de la situation des femmes et les leviers sur lesquels nous pouvons agir pour ensuite définir quelles seront, demain, leurs perspectives dans leur vie professionnelle ?

PROGRAMME ET PARTICIPANTS

Cette demi-journée s'organisera autour de deux grands moments de réflexion et d'échanges : « Égalité professionnelle : enjeux et perspectives » et « Performance et management au féminin : témoignages et facteurs de progrès »

14 h

Discours d'accueil par **François Dolz**, directeur de la Banque Populaire

Présentation du colloque par **Madié Diakité**, présidente du CIFE et **Olga Trostiansky**, présidente de la CLEF : « **Égalité professionnelle : enjeux et perspectives** »

14h 20

Conférence de **Françoise Fillon**, déléguée générale de l'Union Nationale Retravailler sur « Égalité professionnelle : les enjeux économiques, démocratiques et règlementaires et les facteurs de progrès ».

15h00

Table ronde et débat avec la salle.

Personnalités pressenties :

* **Nadia Pellefigue**, Conseillère régionale de Midi-Pyrénées déléguée à l'Égalité

* **Anne-Marie Colin**, présidente d'ACTIF 31

* **Marie-Laure Fagès**, vice-présidente du Club Entreprises de la Table Ovale et doctorante dans l'équipe de recherche du Centre d'Études et de Recherches Constitutionnelles et Politiques (CERCP) d'UT1

* **Jacqueline Martin**, membre du comité de direction de l'Équipe Simone

* **Fabienne Amoureux**, membre du MEDEF Haute-Garonne

« **Performance et management au féminin : témoignages et facteurs de progrès** »

16h30

17h15

Conférence de **Valérie Rocoplan**, auteure de « Oser être la chef ! » : « Ambition féminine et facteurs auto-limitants »

Témoignage d'**Elisabeth Ourliac**, Direction de la stratégie AIRBUS

17h45

Table ronde et débat avec la salle.

Personnalités pressenties :

* **Marie-Jeanne De Barros**, commission entrepreneuriat à la CLEF, thèse sur « Performance de l'entrepreneuriat au féminin »

* **Chantal Boucher**, directrice régionale de la Banque de France

* **Caroline Marie**, vice-présidente HEC au féminin

* **Cissia Shcipper**, comédienne mannequin

18h30 **Cocktail**

2.2

LES RENCONTRES DE LA LIBRAIRIE ÉTUDES MIRAIL # 19

Mardi 15 mars 2011

12h45 à 14h

Lydie Parisse

La Matrice1. Le temps des musons, éd.Domens

Lydie Parisse est auteure-metteuse en scène pour la compagnie Théâtre au Présent. Elle enseigne à l'université Toulouse II la littérature française et francophone au Département Français Langue Étrangère. Elle a publié trois textes dramatiques: Realitarium et l'Enclercleur éd.d'Entretemps ; la matrice1. Le temps des musons éd. Domens ainsi qu' un essai sur le théâtre : La parole trouée : Beckett, Tardieu, Novarina éd Minard.

La matrice1. Le temps des musons commence comme une fable mythologique, mais l'histoire se passe aujourd'hui, dans la vie bien réelle. Loute-Logosyne, muse contemporaine à la recherche de son premier amour, son compagnon disparu, traverse les grandes catastrophes du XX siècle. Dans son malheur collectif et individuel, émerge, paradoxalement, mystérieusement, la matrice... de nos désirs, de nos pulsions créatrices.

Ce texte parle de la création au féminin et propose une révision du mythe des muses et une inversion du rôle de l'écrivain et de sa muse. Il prend place dans une recherche sur les écritures scéniques. Le spectacle a été créé à Montpellier en 2010,

Il sera repris au Ring du 21 au 23 mars 2011 à 20h30

Entrée libre et gratuite

2.3

LE MARIAGE FORCÉ, UNE ATTEINTE AUX DROITS HUMAINS

La fédération régionale du Planning Familial Midi Pyrénées

et l'École Régionale de la 2ème Chance

vous invitent à un colloque

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES MARIAGES FORCÉS

jeudi 14 avril 2011 à l'ER2C

**Le mariage forcé c'est obliger une personne à en épouser une autre contre son gré.
Cette pratique qui va à l'encontre du respect et de la dignité de l'individu en faisant de lui un
objet d'échange a des incidences graves que nous ne pouvons ignorer.**

08h30 : Accueil

09h00 : Ouverture du colloque

Monique IBORRA, Vice Présidente du Conseil Régional Midi Pyrénées et Présidente de l'ER2C

Coralie de Rus Llorden, Présidente de la Fédération Régionale du Planning Familial.

09h30 : Histoire du Mariage arrangé/forcé en France

Camille FAVRE, doctorante en histoire de femme

Échanges avec la salle

10h45 : Pause

11h00 : Conséquences psycho traumatiques des mariages forcés

Sokhna FALL, thérapeute familiale, victimologue et ethnologue.

Échanges avec la salle

12h00 : Pause déjeuner

13h30 : Prévenir les mariages forcés : quels outils, quelles pratiques?

Latifa Driff, réseau "jeunes filles confrontées aux violences et aux ruptures familiales, Planning Familial 34

14h15 : Collectif droit des femmes, droit au séjour contre la double violence

Christine LADKANY, APIAF Toulouse

14h30 : Les aspects juridiques: recours et procédures

Bérengère Froger, avocate

Échanges avec la salle

15h00 : Pause

15h15 : Jeux de contournements et d'évitement face aux stratégies matrimoniales des familles **Noria Boukhobza**,

enseignante-chercheuse en anthropologie et chargée de mission à l'égalité femme/homme de l'IUFM et UTM de Toulouse

Échanges avec la salle

16 h 30 : Clôture du colloque

Animateur/régulateur: **Robin Michaud Pigasse**, chargé d'étude au CARIF OREF 31

Les Objectifs du colloque

- Sensibiliser et mobiliser les instances régionales et départementales sur les mariages forcés et leurs impacts.
- Informer sur le dispositif législatif en vigueur.
- Permettre un maillage régional de protection et d'accompagnement des victimes de mariages forcés.
- Inscire la Région Midi Pyrénées et ses acteurs dans la prévention et la lutte contre les mariages forcés.

Public : Représentant-es des instances régionales et départementales de Midi Pyrénées

Accès École Régionale de la 2ème Chance

57, allée de Bellefontaine, Toulouse

Métro ligne A Bellefontaine

Périphérique sortie n°26

Inscription auprès du Planning Familial 505 avenue des Mourets 82000 Montauban 05 63 66 01 32

Mariages.forces.mp@voila.fr - Contact: Astérie DUSABYINEMA

Possibilité de déjeuner-buffet sur place proposé par l'association Olympe de Gouges de Toulouse

Tarif: 10 euros à réserver à l'inscription

Coupon réponse à retourner avant le 4 avril 2011 au 505 avenue des Mourets 82000 Montauban ou à mariages.forces@voila.f

rayer les mentions inutiles

Madame, Monsieur.....
Organisme.....
Qualité, Fonction.....

<input type="checkbox"/> Participera	<input type="checkbox"/> ne participera pas	au colloque
Réserve le repas du midi	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

2.4

L'Université Claude Bernard Lyon 1 organise dans le cadre de ses 40 ans la première

Biennale Universitaire pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

placée sous le Haut parrainage de Valérie Pécresse,
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

À l'occasion de la Journée de la Femme, nous vous invitons à vous inscrire à ces évènements majeurs :

- Le Congrès international francophone : **Politiques d'Égalité entre les Femmes et les Hommes à l'Université. Elaboration, application, évaluation** (du 15 au 17 mars – Campus de la Doua)
- La Journée d'étude : **Politiques de l'égalité : diversité, vulnérabilité, discrimination, des mots à l'action** (18 mars – IUFM Croix Rousse)
- La Journée de formation : **Prévention des violences sexistes, sexuelles. Déconstruire le genre et après ?** (21 mars – BU de la Doua)

Des places sont encore disponibles, n'hésitez pas à consulter le site web : <http://biennale2011.univ-lyon1.fr/fr>, vous y trouverez toutes les informations nécessaires et pourrez procéder à votre inscription.

Heureux de vous accueillir pour ces évènements, le comité d'organisation de la Biennale reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

2 – APPELS À COMMUNICATION

2.1

3^e Journée d'études « Jeunes chercheur-e-s » Axe transversal Genre à Paris 1

« Pouvoirs des femmes » Pratiques, représentations, effets

Organisée le mercredi 15 juin 2011,
à la Sorbonne (Centre Panthéon, salle 1), 9h-17h

Date limite : 21 mars 2011

Pour la troisième fois, cette journée rassemblera des jeunes chercheur-es s'intéressant au genre ou intégrant les différences sexuées dans leurs travaux en sciences humaines et sociales – histoire, économie, sociologie, science politique, démographie, droit, géographie, art, gestion ou philosophie. Elle est organisée par l'Axe transversal sur le genre de Paris 1 (<http://www.univ-paris1.fr/axe-de-recherche/laxe-transversal-genre/>).

Depuis une vingtaine d'années, le pouvoir politique et économique semble davantage accessible aux femmes. Lors de la 4^e conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Pékin en 1995, 189 Etats s'engageaient ainsi à mettre tous les moyens en œuvre pour leur assurer une pleine participation aux structures du pouvoir. Et, conformément à la plate-forme d'action établie lors de cette conférence, des mesures de discrimination positive, des mécanismes d'*empowerment* ainsi que des dispositifs de contrôle ont été mis en place. On reste cependant bien loin d'un partage égalitaire du pouvoir entre les hommes et les femmes. A l'aube du XXI^e siècle, les femmes représentent moins d'un tiers des chefs d'entreprise en France et ne dirigent généralement que des petites ou toute petites entreprises. Dans la vie professionnelle, les femmes se heurtent toujours au fameux « plafond de verre ». Et si le nombre de femmes élues dans les assemblées politiques locales a augmenté un peu partout dans le monde, le nombre moyen de femmes élues dans les assemblées législatives a baissé entre 1980 et 2000. Pourtant, simultanément le mouvement « masculiniste » s'est développé et les discours dénonçant les effets « castrateurs » de « la féminisation de la société » se sont multipliés (aux Etats-Unis, au Canada, en Europe...), portés par des associations, des intellectuels, des fonctionnaires, des pédiatres, etc. Ces réactions n'ont toutefois rien d'inédit : lors de la Renaissance en France, certains dénonçaient déjà l'influence des « précieuses » sur la Cour, celle de Jacques 1^{er} d'Angleterre était réputée « infestée » par des « femmes-hommes » et des « hommes-femmes », etc.

Ces formes de résistances invitent à analyser l'histoire des représentations et des pratiques du pouvoir féminin : que peut-on dire du pouvoir des femmes ? C'est à cette question que cette troisième journée d'étude entend contribuer. Sans prétendre y répondre entièrement, nous souhaitons engager une réflexion à partir de trois points d'entrée :

- Les modalités pratiques du « pouvoir féminin » selon les lieux où il s'exerce :

Nous envisagerons l'exercice du pouvoir des femmes dans tous les espaces possibles, qu'ils soient privés ou publics, et quelle que soit la nature du pouvoir qui s'y exerce : politique, économique, social, culturel... Cependant le caractère genré des espaces sociaux amène à s'interroger sur les modalités d'exercice du pouvoir par les femmes selon qu'il s'exerce dans un milieu féminin, masculin ou mixte. Qu'en est-il par exemple du foyer, lieu où prédominerait le pouvoir des femmes ? À l'image du monachisme féminin, comment s'exerce le pouvoir de femmes

dans des espaces très majoritairement féminins ? Entre-t-il en rivalité avec une autorité masculine extérieure ? À l'inverse, que dire des exceptions, des « pionnières », ces femmes qui occupent une position de pouvoir dans un milieu masculin (par exemple certaines professions du BTP ou les conseils d'administration des entreprises du CAC 40) ouvrant la voie à un nouveau partage de l'autorité ? La taille des espaces concernés est-elle une variable importante dans la répartition du pouvoir entre hommes et femmes : de la famille au groupe, du village à la ville, de la boutique à la grande entreprise, l'échelle est-elle un facteur discriminant du pouvoir féminin ? Quid des autres dimensions « spatiales » du type femmes au-nord / femmes au-sud , femmes/âges, femmes/classes, etc ?

- Les représentations du pouvoir des femmes :

Quelles que soient nos disciplines il ne saurait y avoir d'universalité du rapport des femmes au pouvoir. Comment les femmes qui exercent un pouvoir sont-elles perçues dans les différents espaces décrits ci-dessus ? Quelles en sont les représentations dans la littérature, dans les arts, dans les discours politiques, dans les médias, etc. ? Comment ces représentations évoluent-elles dans le temps et les espaces sociaux ? Le pouvoir est-il toujours pensé comme masculin et avec quelles exceptions ? Quand le pouvoir est supposé réservé aux hommes, quelles sont les images mobilisées pour décrire les femmes qui se glissent dans les interstices permettant de participer à son exercice (mères, épouses, maîtresses de « grands hommes ») ? De même, quelles sont les « figures » du pouvoir féminin dans les espaces perçus comme étant mixtes ou féminins ? Enfin, que se passe-t-il quand le pouvoir « tombe en quenouille », c'est-à-dire dans les mains des Reines ? Que nous apprennent les lois (salique ou fondamentales), mais aussi les contes de fées, les romans, ou encore la presse people sur les représentations de l'exercice du pouvoir par les femmes ? De même, la croyance dans l'existence de divinités féminines pèse-t-elle sur l'exercice réel du pouvoir par les femmes ?

- Les effets de l'exercice du pouvoir par les femmes :

Deux types d'arguments sont généralement avancés pour justifier la participation des femmes au pouvoir. Le premier vise l'égalité entre les hommes et les femmes ou du moins l'amélioration des conditions de vie de ces dernières. Une meilleure représentation des femmes dans les instances du pouvoir permettrait ainsi de mieux défendre leurs intérêts. La première question qui se pose concerne donc l'évolution du droit dans les sociétés où le pouvoir est davantage partagé entre les hommes et les femmes. Observe-t-on une évolution significative de la législation en faveur de l'égalité des sexes ? Le droit et plus généralement la promotion de politiques publiques allant en ce sens sont-ils utilisés par les femmes au pouvoir, de quelle manière et avec quels effets ?

Les stéréotypes de genre sont aussi souvent mobilisés pour décrire et pour justifier le pouvoir des femmes. Dans cette deuxième perspective, leur légitimité repose principalement sur leur différence : c'est parce qu'elles sont censées avoir une autre approche et une autre pratique du pouvoir que les femmes pourraient l'exercer. Quand apparaissent ces stéréotypes ? Ont-ils évolué au fil du temps ? Correspondent-ils à une réalité quelconque ? En bref, qu'est-ce que la féminisation du pouvoir fait au pouvoir ?

La question des effets comprend enfin une interrogation sur les formes de résistances. Celles-ci peuvent être pratiques et/ou symboliques. De la virilisation des femmes « de pouvoir » à la dépolitisation de leurs actes en passant par l'opposition frontale, comment les hommes et les femmes réagissent-ils au pouvoir des femmes ? Les formes de résistances au pouvoir sont-elles spécifiques lorsqu'il est exercé par une femme ou par un homme ?

Les propositions de communication (une page de résumé) sont à envoyer (accompagnée d'une notice précisant s'il s'agit d'une proposition de doctorant ou de docteur et, en ce cas, l'année de soutenance) **avant le 21 mars 2011** aux adresses suivantes :

Delphine Dulong : delphine.dulong@free.fr
Sandrine Lévêque : sandrine.leveque882@orange.fr
Frédérique Matonti : frederique.matonti@wanadoo.fr
Fabrice Virgili : virgili@univ-paris1.fr

Parmi les critères de sélection, nous privilégierons la diversité disciplinaire, la cohérence d'ensemble de la journée, l'originalité des propositions et des matériaux mobilisés, la rigueur de la démonstration adossée à des exemples précis. La liste des propositions retenues sera rendue le 4 avril 2011.

2.2

Colloque international

Nouvelles techniques de reproduction, genre et parenté 14-15 novembre 2011, Lyon (France)

Date limite des propositions de communications : 1^{er} avril 2011

organisé par

Le Centre Max Weber (CNRS et Université Lyon 2)

14 avenue Berthelot 69363 Lyon Cedex 07 Tél. +33 (0)4 72 72 64 00 • fax 33(0)4 72 72 64 18

et

L'INED

133 Boulevard Davout 75980 Paris Cedex 20

Tél. +33 (0)1 56 06 20 00 • fax +33 (0)1 56 06 21 99 • <www.ined.fr>

avec le soutien de

**la fédération de recherche RING, du Séminaire interdisciplinaire sur le genre
de l'ISH de Lyon et du Centre Louise Labé**

Que font les nouvelles techniques de reproduction au genre et à la parenté ? Et réciproquement ?

Au cours des dernières années, de nouvelles techniques de reproduction (NTR) se sont développées, remettant potentiellement en cause l'ordre social de la procréation à travers deux de ses éléments : l'ordre de genre et le modèle de parenté dominants. Cependant, ces innovations techniques sont en même temps le produit de l'ordre de genre et du modèle de parenté. D'une part, elles sont loin d'être neutres du point de vue du genre. D'autre part, elles sont autant une réponse à de nouvelles demandes de parenté qu'elles ne les initient. Ce colloque propose de réfléchir à l'interaction entre techniques procréatives, dynamiques de genre et modèles de parenté. Cette question sera abordée dans ses dimensions sociologiques, démographiques et anthropologiques et ne sera pas traitée d'un point de vue éthique ou juridique. Le colloque est organisé autour des thèmes suivants :

- Les enjeux économiques et démographiques des nouvelles techniques de reproduction sur la scène transnationale
- Les nouvelles techniques de reproduction et les dynamiques de genre
- Les nouvelles techniques de reproduction et la parenté
- Les nouvelles techniques de reproduction et l'homoparentalité

Chaque thème sera introduit lors d'une session plénière par trois conférenciers. Les communications auront ensuite lieu dans des ateliers organisés autour de sous-thèmes qui auront émergé des communications proposées.

La langue de travail est le français. Il est toutefois possible, en accord avec les organisateurs de la séance, de présenter une communication en anglais ou en espagnol, si elle est accompagnée d'un PowerPoint en français.

Atelier 1. Enjeux économiques et démographiques des NTR sur la scène transnationale

Responsables : Virginie Rozée et Laurence Tain

Le recours aux nouvelles techniques de reproduction crée de nouveaux enjeux sur la scène nationale et transnationale. Dans l'espace mondial, une importante disparité des législations et des pratiques relatives aux techniques médicales fait que la demande se tourne vers des pays ayant une législation sur l'accès plus libérale ou proposant des techniques ou pratiques reproductives différentes. Nous nous intéresserons ici aux débats scientifiques, médiatiques et politiques que suscitent ces recours dans l'espace transnational à travers plusieurs questions.

- Comment expliquer cette disparité législative ? Comment expliquer que des pays proches en termes de géographie, d'histoire, de culture aient mis en place des lois aussi différentes ? Par ailleurs, face à une demande accrue de prise en charge, comment certains pays ou centres médicaux gèrent-ils les demandes nationales et transnationales ? Comment recrutent-ils leurs donneurs, donneuses, gestatrices ? Quel est le risque d'exploitation des corps pour satisfaire la demande étrangère ? L'espace transnational deviendrait-il ainsi un espace de commercialisation des services reproductifs et d'inégalités sociales quant aux projets parentaux ? Plus largement, ce recours pose la question du lien entre pays « pourvoyeurs » de services reproductifs et pays bénéficiaires.
- Les nouvelles techniques de reproduction créent également de nouveaux enjeux démographiques. D'une part, leur développement conduit potentiellement à un recul de l'âge reproductif des femmes, et réciproquement. D'autre part, certains pays autorisent la sélection d'embryons sains, féminins ou masculins. Quels sont alors les risques de déséquilibre démographique des sexes tel qu'il a été observé dans certains pays avec le recours aux avortements sélectifs ? Le recours aux nouvelles techniques de reproduction interroge également les liens existants entre les politiques de santé publique et les politiques de population au niveau national et international : un accès libéral et facilité à ces techniques cache-t-il des fins natalistes ?

Atelier 2. Les NTR et les dynamiques de genre Responsables : Laurence Tain et Marie Lesclingand

Cet atelier vise à mieux comprendre les liens entre nouvelles techniques de reproduction et genre : comment le système de genre contribue-t-il à la mise en forme de l'assistance médicale à la procréation ? Réciproquement, comment l'innovation technique modifie-t-elle le système de genre ?

- Le genre est abordé ici comme un système social appréhendé selon plusieurs principes d'analyse : la sexuation des corps, l'articulation entre sexualité et reproduction, la division sexuée entre sphère productive et sphère reproductive, les asymétries, inégalités, dominations et résistances entre féminin et masculin... Par ailleurs, si les techniques reproductives ont déjà une longue histoire, elles se développent aujourd'hui dans le cadre de la société globale, impliquant une circulation transnationale des normes et des pratiques.
- L'interrogation porte donc sur les invariants et les variations que l'on peut observer dans le temps et dans l'espace entre genre et techniques médicalisées de reproduction, sur les rigidités et les évolutions au gré des trajectoires des usagers.e.s. Peut-on identifier un cadre social dominant de genre, un « contrat » de genre individuel et/ou collectif distribuant les caractéristiques sexuées, instituant un mode majoritaire d'articulation entre sexualité et reproduction et une hiérarchie entre les sexes ? Si oui, comment contribue-t-il à la mise en forme de l'innovation ? Peut-on repérer des convergences, des tensions ou des paradoxes entre normes de genre, argumentaires biologiques, références de la « nature », et pratiques techniques ? Ce système de genre est-il reconduit, amplifié, bousculé par les pratiques de l'assistance médicale à la procréation à l'échelle mondiale ? Comment le genre se combine-t-il avec d'autres rapports sociaux ?

Les éclairages attendus portent sur une analyse en termes de genre, aussi bien sur les cadres sociaux, que sur l'expérience, les pratiques et les représentations des acteurs, femmes, couples et personnel médical.

Atelier 3. Les NTR et la parenté Responsables : Jean-Hugues Déchaux et Maks Banens

Les nouvelles techniques de reproduction et leurs applications dans le domaine de l'assistance médicale à la procréation (AMP) interrogent les fondements de la parenté. Est-on à l'aube de nouvelles métamorphoses de la parenté ? Le modèle de parenté euraméricain fondé sur le principe de la bilatéralité exclusive (un seul père, une seule mère) et l'assimilation des parents aux géniteurs est-il encore compatible avec les avancées de l'AMP ? Trois ensembles de questions peuvent être repérés sur lesquels des éclairages sont attendus.

- Dans la mesure où maternité et paternité biologiques peuvent être techniquement dissociées entre plusieurs

protagonistes, peut-on rester attaché à une conception strictement bilatérale de la parenté ? Quelle place doit occuper le donneur de gamètes ? En tant qu'elle est conditionnée par un accord présumé ou explicite entre les parties (couple, donneurs de gamètes ou d'embryon, gestatrices), l'AMP conduit-elle à une « contractualisation » de la filiation ?

- Quel rapport le recours à l'AMP entretient-il avec une vision strictement génétique de la parenté ? La procréation assistée ne risque-t-elle pas de réduire l'engendrement humain à une exigence de filiation biologique à tout prix ? Peut-on imaginer des formes d'hybridation entre ce qui relève de la culture, de l'intention, du projet parental et ce qui renvoie aux « liens du sang », au matériau biogénétique ?
- Les discussions relatives au droit d'accès à l'AMP sont vives et posent la question de savoir si l'AMP doit encore être considérée comme une thérapeutique de l'infertilité médicale. La possibilité de fonder une famille est-elle en passe de devenir un droit des couples quels qu'ils soient, voire des individus ? L'irruption de la technique dans la production du vivant conduit-elle à repenser la place de la parenté dans l'enfantement et de l'enfantement dans la parenté ? Les moyens techniques à la disposition des parents accroissent leur pouvoir de décision et leur maîtrise en matière de fécondité. L'aspiration à un enfant de qualité ne risque-t-elle pas de se répandre insensiblement ? Le scénario d'un « eugénisme libéral » doit-il être pris au sérieux ?

Atelier 4. Les NTR et l'homoparentalité Responsables : Maks Banens et Magali Mazuy

Les nouvelles techniques de la reproduction ont ouvert des perspectives de parentalité pour les couples de même sexe. En cela, les pratiques devancent la reconnaissance légale dans de nombreux pays, dont la France. L'atelier propose de réfléchir sur trois séries de questions concernant les pratiques de l'homoparentalité.

- Les familles homoparentales – si l'on entend par là la cohabitation d'un ou plusieurs enfants avec un ou plusieurs parents homo- ou bisexuels – sont-elles aujourd'hui davantage « fondées » grâce aux nouvelles techniques de procréation, plutôt que « recomposées » du fait d'une relation hétérosexuelle antérieure ? Parmi les familles ayant eu recours aux NTR, quelle est la part des différentes techniques, méthodes, configurations ? Le baby-boom lesbien, est-il une réalité ? Quid de la parentalité *gay* ? Comment s'organise-t-elle, se vit-elle ?
- Où en est le désir d'enfant des lesbiennes et des gays, notamment des jeunes générations, dans ce contexte de développement des NTR ? Est-ce un désir de couple ou d'individus ? Comment se crée le désir d'enfant dans les couples de même sexe ? Y-a-t-il des dimensions particulières au désir d'enfant des *gays* et des lesbiennes, dimensions liées à la place particulière qu'ils et elles occupent dans la société ?
- Que fait l'homoparentalité aux styles de vie homosexuels ? Comment sont considérés désir d'enfant, insémination artificielle ou artisanale, coparentalité et gestation pour autrui par l'entourage *gay* et lesbien ? Voit-on apparaître un clivage dans la communauté homosexuelle ? Dans quelle mesure l'âge, et donc l'appartenance à différentes générations, joue-t-il un rôle ? S'agit-il d'une simple diversification des styles de vie homosexuels, ou d'un pas de plus vers l'intégration, faisant perdre aux styles de vie homosexuels une partie de leur spécificité ?

Consignes aux auteurs

Les communications porteront sur des recherches finalisées ou en cours ou proposeront des contributions théoriques ou méthodologiques. Elles s'inscriront dans les thématiques des ateliers. Les propositions de communication seront déposées par courriel auprès du comité scientifique : <cs.colloqueNTR@ish-lyon.cnrs.fr>. L'atelier destinataire sera expressément mentionné. **La date limite des soumissions est arrêtée au 1er avril 2011.**

Les propositions de communication comprendront un résumé d'environ 400 mots. Pour faciliter le travail du comité scientifique, des tableaux, graphiques et références de publications, de recherches et d'expériences pilotées en lien avec la communication proposée pourront être ajoutés. Les auteur(e)s seront informé(e)s de l'acceptation de leur communication **courant juin 2011**. Les résumés des communications sélectionnées par le comité scientifique seront ensuite diffusés à l'ensemble des participants. La durée des communications orales sera de 15 minutes.

Comité scientifique

Laurence Tain, Univ. Lyon 2, CMW ; Maks Banens, Univ. Lyon 2, CMW ; Jean-Hugues Déchaux, Univ. Lyon 2, CMW ; Virginie Rozée, INED ; Magali Mazuy, INED-CMW ; Marie Lesclingand, Univ. de Nice, URMIS-INED

Maternité, paternité enfermées. Parentalités en situations carcérales et conflictuelles

Appel à communications pour un colloque international, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH), Aix-en-Provence 6-7 octobre 2011

Contact : latte@mmssh.univ-aix.fr ou stephanie latteabdallah@gmail.com

Date limite : 15 avril 2011

Dans le cadre du programme transversal de la MMSH (2009-2012)

Maternité, paternité : métamorphoses et permanences de la différenciation sexuée

Généralement calqués sur l'asymétrie des rôles féminins et masculins dans l'engendrement, les statuts et les rôles associés à la paternité et à la maternité se sont le plus souvent constitués dans la différence. S'inscrire dans la parentalité, ce n'est pas seulement s'engager dans un mode particulier de relation à la procréation, puis à un (ou des) enfant(s), c'est habituellement s'y inscrire de manière sexuée. Ces façons sexuées d'être parent varient évidemment selon les contextes socio-historico-culturels mais elles déterminent habituellement les capacités et les possibilités de relations avec l'enfant à la fois dans les registres juridique, économique, émotionnel ou affectif.

Pourtant, dans certains contextes ou dans certaines situations (économiques, politiques, conflictuelles, carcérales, etc.), cette distinction peut se brouiller, être utilisée dans des pratiques et des discours militants ou nationaux, dans des dispositifs de contrôle, être questionnée ou malmenée. En partant ici de situations carcérales et/ou conflictuelles dans divers contextes historico-culturels contemporains à travers le monde (XXe-XXIe siècle), on s'attachera à comprendre les transformations et les redéfinitions, temporaires ou définitives créées par l'enfermement, qui affectent les rôles paternels et maternels. On essaiera notamment de saisir comment on s'adapte à des « institutions totales » (Goffman, 1968), ce qui change : quels sont les aspects de la « maternalité » et de la « paternalité » concernés par ces changements ? Est-ce que ces transformations renforcent la distinction sexuée, l'effacent ou l'atténuent, ou bien encore ébauchent de nouvelles « frontières » ? On s'intéressera d'une part à la manière dont des conflits singuliers mais aussi les différents dispositifs carcéraux ou d'enfermements prennent en charge la maternité et la paternité. Quelle place, quelles fonctions leur sont données dans l'économie de la guerre, de la répression, du carcéral ? On se demandera quels sont les effets de l'enfermement sur les rôles maternels et paternels, comment ces rôles sont-ils pensés, transformés, discutés et vécus par les individus.

Le colloque réunira des chercheurs et doctorants en sociologie, anthropologie, histoire contemporaine et sciences politiques ayant travaillé sur des terrains géographiques différents.

Un résumé de 300 mots de la communication proposée et une courte présentation biographique sont à envoyer au plus tard le 15 avril 2011.

Responsable : Stéphanie Latte Abdallah (IREMAM-CNRS)

Organisatrices : Stéphanie Latte Abdallah (IREMAM-CNRS), Laurence Hérault (Université de Provence, IDEMEC)

3 – COMMUNIQUÉS

3.1

De la part de l'ANEF

Notre association s'est engagée dans la réalisation d'un nouveau recensement des enseignements sur le genre. Pour cela, nous bénéficions d'un financement du Service des Droits des Femmes et de l'Égalité ; et de la collaboration de la MIPADI (Mission de la parité et de la lutte contre les discriminations du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), de la Mission pour la place des femmes au CNRS et de la fédération RING.

L'objectif est la réalisation d'une base de données pérenne, régulièrement actualisée et consultable par toute personne en recherche d'information sur les enseignements concernant le genre dans l'enseignement supérieur en France.

Nous sollicitons des volontaires afin de tester le questionnaire que le groupe de travail est en train d'élaborer. Ce test prendra la forme de deux focus groupes d'une demi-journée, qui réuniront 15 à 20 personnes de profils variés, tant en termes de disciplines que de type d'institution d'enseignement supérieur représenté.

Le premier focus groupe se déroulera à Paris le 21, 22 ou 24 juin prochain. Le second sera programmé en octobre 2011.

Si vous êtes intéressée par cette expérience, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès d'Érika Flahault (Erika.Flahault@univ-lemans.fr) avant le 15 avril 2011. Une fois toutes les volontaires recensées, nous constituerons un groupe avec le souci d'ouvrir au plus de disciplines possible. Nous vous informerons alors rapidement de la composition de ce groupe. Si vous n'avez pas été retenue pour le premier groupe, vous pourrez encore l'être pour le second.

En espérant que cette invitation suscitera votre intérêt.

Bien cordialement. Christelle Hamel

Hélène Marquié
Françoise Picq
Secrétariat de l'ANEF
34 rue du Professeur Martin
31 500 Toulouse, France

contact@anef.org - <http://www.anef.org>

SEMAINE SUR LES QUESTIONS DE GENRE

**DANS LA LIGNÉE DU 8 MARS, JOURNÉE MONDIALE
DE LA FEMME, L'AGET-FSE VOUS PROPOSE
DES DÉBATS SUR LE GENRE :**

♀ MARDI 15 MARS :

Projection-débat "La domination masculine" de Patric Jean à l'IEP Amphi Montesquieu de 17h à 20h.

♀ MERCREDI 16 MARS :

Conférence "Les femmes dans nos quartiers" avec Horia Kebabza à l'IEP Amphi Jaurès de 17h à 19h.

♀ JEUDI 17 MARS :

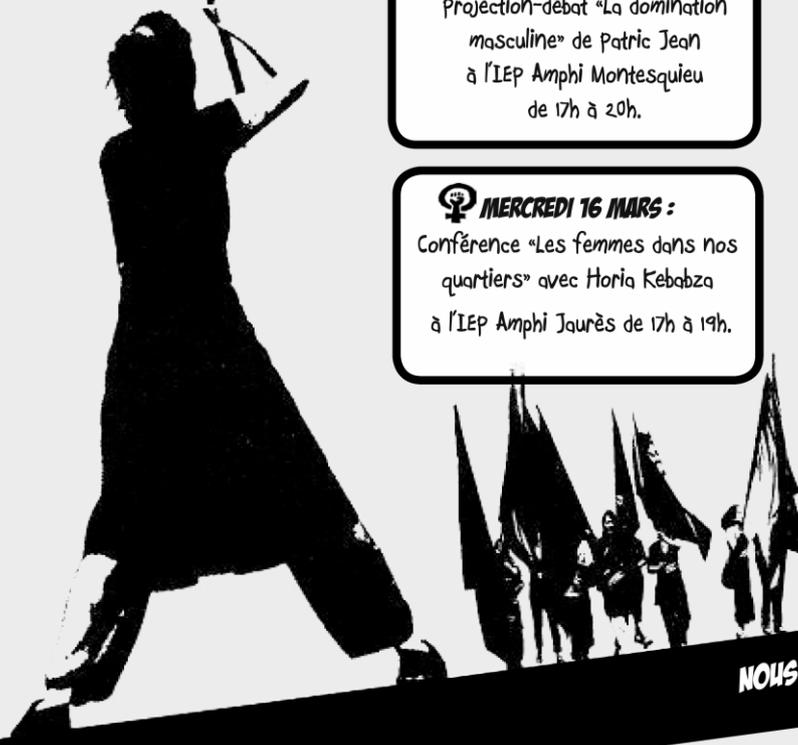
Conférence "La prostitution en question" avec l'association Grisélidis et "le torchon brûle" à l'UTM Amphi 9 de 12h30 à 14h.

♀ VENDREDI 18 MARS :

Conférence-débat "Genre et sexualité, dépasser l'hétéronormativité" à l'IEP Amphi Montesquieu de 17h à 19h.

♀ LUNDI 21 MARS :

Projection-débat "Sous la burqa" d'Agnès Defoe et Génération Spontanée à l'UTM Amphi 9 de 12h30 à 14h.



NOUS CONTACTER : aget.fse@gmail.com



**LE SAVOIR EST UNE ARME,
LE SYNDICAT EST UNE FORCE !**